LES CAHIERS JURIDIQUES

Utiliser le référé administratif pour la défense des étrangers

Co-édition Cicade/Gisti

Retour à la présentation

Sommaire détaillé

Introduction

Première partie – Le régime juridique du référé-liberté et du référé-suspension

I. Les règles communes au référé-liberté et au référésuspension

- A. La présentation de la demande
- B. La procédure de « tri des requêtes »
- C. Une procédure contradictoire et une audience publique
- D. L'ordonnance du juge des référés. Les voies de recours

II. Le référé-suspension

- A. Conditions de recevabilité
- B. Conditions d'octroi de la mesure de suspension

III. Le référé-liberté

- A. Conditions d'octroi du référé-liberté
- B. La nature des mesures ordonnées par le juge

Seconde partie – Les référés liberté et suspension en droit des étrangers [Recueil de jurisprudence]

Chapitre 1. L'entrée en France

I. Le refus de délivrance d'une attestation d'accueil

- A. La recevabilité du référé
- B. L'atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale (art. L 521-2 du CJA)

II. Le refus de délivrance d'un visa



- A. La recevabilité du référé
- B. L'urgence
- C. Référé-suspension. Doutes sérieux sur la légalité de la décision attaquée
- D. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale portée à une liberté fondamentale
- E. Mesures d'injonction

III. Le refus d'admission en France et le maintien en zone d'attente

- A. Saisine du juge des référés maniestement infondée
- B. L'urgence
- C. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale portée à une liberté fondamentale

Chapitre 2. Le séjour en France

I. La demande d'un premier titre de séjour

- A. Refus d'enregistrement de la demande de titre de séjour et refus de délivrance d'un récépissé de demande de titre de séjour
- B. Demande de titre de séjour regardée comme irrecevable
- C. Refus de délivrance d'un premier titre de séjour

II. Le refus de renouvelement du titre de séjour

- A. L'urgence
- B. Référé-suspension : le doute sérieux sur la légalité de la décision attaquée
- C. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale portée à une liberté fondamentale

III. Le refus de délivrance d'un récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour

IV. Le retrait du titre de séjour

- A. L'urgence
- B. Référé-suspension : le doute sérieux sur la légalité de la décision attaquée
- C. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale

V. Le regroupement familial

- A. L'urgence
- B. Référé-suspension : le doute sérieux quant à la légalité de la décision
- C. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale portée à une liberté fondamentale

Chapitre 3. L'éloignement

I. La reconduite à la frontière

- A. Irrecevabilité de principe de la demande de suspension d'un arrêté de reconduite à la frontière
- B. Conditions de la suspension de la mise à exécution d'un APRF
- C. Absence d'exécution par l'administration d'une décision juridictionnelle prononçant l'annulation d'un APRF

II. La reconduite « Schengen »

- A. L'urgence
- B. Référé-suspension : le doute sérieux sur la légalité de la décision attaquée
- C. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale portée à une liberté fondamentale

III. L'expulsion

- A. L'urgence
- B. Référé-suspension : le doute sérieux sur la légalité de la mesure d'expulsion
- C. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale
- D. Suspension de l'arrêté d'expulsion et restitution du titre de séjour
- E. Mise à exécution d'un arrêté d'expulsion
- F. Refus d'abrogation d'un arrêté d'expulsion

IV. L'extradition

- A. L'urgence
- B. Référé-suspension : le doute sérieux sur la légalité de la décision attaquée
- C. Référé-liberté : atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale

V. La décision fixant le pays de destination d'une mesure d'éloignement

- A. Recevabilité du référé
- B. L'urgence
- C. Référé-suspension : le doute sérieux sur la légalité de la décision attaquée
- D. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale portée à une liberté fondamentale
- E. Mise à exécution de la décision fixant le pays de destination d'une mesure d'éloignement

VI. La rétention administrative

- A. Recevabilité des procédures de référés
- B. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale

VII. L'assignation à résidence

Chapitre 4. L'asile

I. L'enregistrement de la demande d'asile

- A. Présomption d'urgence
- B. Enregistrement de la demande d'asile et délai de convocation

II. L'admission au séjour des demandeurs d'asile

- A. Présomption d'urgence
- B. Portée du droit à l'admission provisoire au séjour
- C. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale au droit d'asile

III. Les mesures de réadmission dans le cadre de l'Union Européenne

- A. L'urgence
- B. Référé-liberté : l'atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale
- C. Référé-suspension : le doute sérieux sur la légalité

IV. Le rejet de la demande d'asile

Les bons offices du juge...

Index des jurisprudences